



## ***Le SIST accompagne les policiers dans leur suivi médical de prévention***

*le 21 septembre 2017*

La Préfecture de la Dordogne et le Service Interentreprises de Santé au Travail ont signé une convention de médecine de prévention concernant le suivi médical des risques professionnels des effectifs de police nationale de la Dordogne.

Le Service Interentreprises de Santé au Travail assurera, au départ, la surveillance médicale réglementaire des 265 agents de la DDSF 24 – commissariats de Périgueux et Bergerac, antenne PJ et Direction Départementale de la Sécurité Intérieure -

Le SIST qui est au service de 6.547 entreprises adhérentes de Dordogne et 45.881 salariés pour conseiller les employeurs, les salariés et leurs représentants afin de préserver leur santé tout au long de leur vie professionnelle accompagne donc aujourd'hui l'Etat et plus particulièrement la police de Dordogne.

Dans ce cadre, le SIST participera à toutes les instances de prévention organisées au sein de la police (CHSCT, réunions de prévention, etc).

*« Par cette convention, nous allons assurer un suivi pérenne de la santé et de la prévention médicale des policiers de Dordogne avec nos médecins du travail. C'est un choix d'engagement et de citoyenneté. Ces fonctionnaires sont au quotidien au service de la population, à notre tour de les accompagner dans leurs missions ! »* indique Philippe FRANCOIS, président du SIST de Dordogne.

*« Merci au SIST qui mobilise ses ressources médicales et ses équipes pour que les policiers de notre département, et demain les autres fonctionnaires, puissent bénéficier d'une médecine de prévention »* a souligné Anne-Gaëlle BAUDOIN-CLERC, Préfète de la Dordogne

**SIST Périgueux-Sarlat-Nontron**

**185 route de Lyon**

**24000 Périgueux**

**Tél : 05 53 45 45 00**

**Contacts Presse :**

SIST : Valérie DESFRANCOIS Tél : 05.53.45.66.29 [v.desfrancois@simt24.org](mailto:v.desfrancois@simt24.org)